Avoxa

Herbicide de post-émergence contre les graminées et les dicotylédones dans le blé d'automne, le seigle d'automne et le triticale d'automne

- **Produit combiné conçu pour freiner l'apparition de résistances**
- **Utilisation flexible**
- **Miscible avec du CCC et d'autres herbicides**

Matières actives

8,3 g/l Pyroxsulam 33,3 g/l Pinoxaden

Formulation

Concentré émulsifiable (EC)

Emploi

Blé d'automne, seigle d'automne et triticale d'automne

1,1 à 1,8 l/ha au printemps, du stade BBCH 10 à BBCH 32. Une application par an au maximum. Pour compléter le spectre on recommande le mélange 1,1 l/ha Avoxa + 1 l/ha Cleave.

Mode d'action

Avoxa, appliqué au printemps contre graminées et dicotylédones, possède un niveau élevé d'efficacité contre ces 2 familles de mauvaises herbes, associée à une bonne tolérance des blés, seigles et triticales d'automne. Le produit agit par les feuilles et par le sol, ce qui lui confère un haut degré d'efficacité. Les matières actives Pinoxaden et Pyroxsulam appartiennent à deux classes de produits qui se distinguent par des modes d'action différents. Ceci assure une efficacité sur le long terme contre des mauvaises herbes difficiles à combattre.

Spectre d'activité

Espèces très bien contrôlées: vulpin, folle avoine, ray-grass, agrostide, stellaires, pensées des champs, persicaire, géranium, moutarde des champs. Sont bien contrôlés aussi en conditions favorables: les bromes, gaillets, camomilles. Activité insuffisante contre les bleuets et coquelicots.

Miscibilité

Avoxa est miscible avec Cleave, Express SX et Express Max ainsi qu'avec CCC.

Culture suivante

Après une récolte normale de la céréale traitée avec Avoxa, on peut sans problème semer toutes sortes de cultures. Si une culture traitée avec Avoxa devait être récoltée prématurément, on peut semer ou planter sur ce champ, après un labour et un délai d'attente de 6 semaines, des céréales de printemps, des graminées, du maïs, des tournesols, des betteraves ou des pommes de terre.

À observer

- Autant que possible pas de gel nocturne après le traitement.
- Ne pas traiter les orges et avoines.
- Éviter à tout prix les dérives du brouillard de traitement sur les cultures avoisinantes, spécialement sur les cultures de dicotylédones, car celles-ci sont très sensibles au Pyroxsulam.
- Sont interdites les applications du produit sur les toits, terrasses, aires de dépôt, talus et les bandes vertes le long des routes et voies de chemin de fer.
- Afin d'éviter des dégâts sur les cultures sensibles, il est nécessaire après emploi de nettoyer intensivement le pulvérisateur, y compris les filtres, tuyaux, barres et buses. Rincer une première fois à l'eau le pulvérisateur, puis rincer une seconde fois avec 100 à 150 l d'eau en y ajoutant un produit de nettoyage comme Agroclean ou All Clear Extra.
- Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.

• SPe 2: Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).
• La réutilisation de l'emballage est interdite.
• Stockage: Conserver dans un endroit frais, mais ä l'abri du gel et sec dans les emballages d'origine fermés. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Emballages

1l (12x1 l); 5 l (4x5 l)

Marque

Avoxa®

® Registered trademark of a Syngenta Group

Premiers soins en cas d'incident

Conseils généraux: Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence, Tox Info Suisse ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
En cas de projection dans les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Consulter un spécialiste. Un examen médical immédiat est requis.
En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre Antipoison.
En cas de contact cutané: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. NE PAS faire vomir.
Conseil pour le médecin: Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible. Traiter de façon symptomatique.

Protection de la jeunesse

Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Indications relatives aux dangers

GHS07 Attention dangereux
GHS09 Dangereux pour le milieu aquatique
Mention d'avertissement: Attention

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une déchetterie approprié.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPe2 Afin de protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit dans les zones de protection des eaux souterraines (S 2).

En cas d'urgence, intoxications: Tox Info Suisse,
tél. 145 ou 044 251 66 66,
autres cas d'urgence: +44 1484 538 444

Homologation

Herbicide: Concentré émulsifiable (EC),
Teneur: 3,15 % Pinoxaden (33,3 g/l);
0,79 % Pyroxsulam (8,33 g/l),
Safener: 0,79 % Cloquintocet-mexyl (8,33 g/l),
No de contr. féd.: W 7052

Syngenta Agro AG
Schaffhauserstrasse 101,
4332 Stein (AG)
Tel. 0900 800 008, www.syngenta.ch

Version

27.05.2021